

Saâdeddine MARzoug, Porte-parole du Club des magistrats algériens, à "liberté"

"Nous allons durcir notre mouvement"



©
Louiza
Ammi/
Archiv
es.
Libert
é

Dans cet entretien qu'il a bien voulu nous accorder, le porte-parole du Club des magistrats algériens revient sur le bras de fer qui oppose les juges au ministre de la Justice et explique la position de son mouvement par rapport à un certain nombre de questions d'actualité, tels le mouvement populaire en cours dans le pays et l'élection présidentielle du 12 décembre.

Liberté : Peut-on connaître la position du Club des magistrats algériens par rapport au mouvement de grève illimitée déclenché par le Syndicat national des magistrats ?

Saâdeddine Marzoug : Le Club des magistrats algériens soutient et se considère complètement impliqué dans la grève enclenchée par le Syndicat national des magistrats. Le mouvement, nous le voulons comme un défi à la face du ministre et au ministère de la Justice dont la démarche se distingue par son caractère despotique.

Avec les changements, certes, partiels qui avaient été opérés au niveau du ministère, il y a quelques mois, on pensait que les choses allaient s'améliorer. Mais nos espoirs se sont évaporés. Le Club avait depuis longtemps mis en garde contre cette façon de faire des responsables, en vain.

Quel est votre point de vue concernant les revendications posées par le SNM ?

Nous partageons complètement la plateforme de revendications du Syndicat national des magistrats, d'abord par solidarité, mais aussi par l'impératif de briser le mur de la peur une bonne fois pour toutes. Les revendications des magistrats sont globalement déjà connues depuis le mois de mars 2019.

Dans une déclaration à TSA, vous avez demandé le départ du ministre de la Justice. Comment allez-vous procéder pour amener les autorités à satisfaire votre requête ?

Ce mouvement de grève est en soi une première dans les annales de la justice algérienne, et c'est pour nous une façon de faire pression sur le pouvoir réel pour qu'il réponde positivement à nos revendications, y compris celle du limogeage du ministre de la Justice, M. Zeghmati, dont la nomination est, pour nous, frappée d'illégitimité.

Nous allons durcir notre mouvement. Nous allons user d'autres moyens pour y arriver. D'ailleurs, nous entamons à compter d'aujourd'hui des sit-in de protestation à travers toutes les cours et tous les tribunaux. Nous allons vers l'escalade, avec la prise de mesures qui seront annoncées en temps voulu, tout en préservant l'intérêt suprême du pays.

Quelles sont, selon vous, les motivations du ministre de la Justice qui a procédé à un mouvement aussi vaste dans le corps des magistrats et pourquoi précisément maintenant, alors qu'on se trouve à quelques encablures de l'élection présidentielle ?

La position du Syndicat national des magistrats qui a annoncé le débrayage n'a, sur le principe, aucun lien avec l'élection présidentielle et le déclenchement du mouvement de grève par le SNM et le CMA, en ce temps précis, reste une simple coïncidence.

Quant aux motivations du ministre par rapport à ce mouvement aussi vaste qu'anarchique qu'il a opéré, selon notre lecture des événements, tout cela reste lié à la personnalité du ministre, caractérisée, depuis sa nomination à la tête du département, par un narcissisme débordant qu'une partie des médias a aidée à promouvoir.

Pour nous, le but de sa démarche est de semer la terreur parmi les magistrats, en tenant entre ses mains les destins professionnels et familiaux des juges. La désignation de M. Zeghmati à la tête du département n'a pas changé le comportement du ministère à l'égard des magistrats, ni en tant qu'individus ni en tant qu'institution.

Le SNM a indiqué que les juges continueront d'assumer leurs missions liées à l'élection présidentielle, malgré le mouvement de grève. Les magistrats dépendant du Club adopteront-ils la même position ?

Le Club des magistrats algériens a été parmi les premiers à avoir soutenu le mouvement populaire pacifique depuis le 22 février. Et personne ne peut se permettre de surenchérir sur notre position à cet égard.

Il faut, cependant, reconnaître que le mouvement populaire a baissé en intensité après avril 2019 pour différentes raisons qu'il est inutile d'évoquer ici. C'est pour cela que la majorité des magistrats dans le Club a recommandé de rester à équidistance par rapport à tous les acteurs de la scène nationale et ce, par respect au principe de neutralité.

Mais il reste que chaque magistrat a sa propre position par rapport à ce qui se passe dans le pays, selon ses convictions personnelles. Nous tenons, cependant, à préciser que la position du Club des magistrats algériens sera toujours aux côtés du peuple algérien, qui est la source de tout pouvoir, et ce, quel qu'en soit le prix.

Entretien réalisé par : Hamid Saïdani